

Formations et pratiques professionnelles

Compte rendu par Claudine Belayche

BM de Corbeil-Essonne

Ce carrefour, animé par Jean-Claude Annezer, tentait de réfléchir aux réponses apportées par les formations professionnelles aux questions des professionnels des bibliothèques sur leurs pratiques.

Jean-Claude Annezer a présenté en introduction le travail de la commission « Structures et contenus des formations » réunie à l'ABF cette année et dont l'objectif était d'abord l'analyse des contenus des formations existantes. Objectif très vite dépassé, ou écrasé, sous l'interrogation forte due à la mise en place difficile des nouveaux statuts et des formations (en particulier dans la fonction territoriale) et à la crainte d'une déprofessionnalisation.

Plusieurs questions se sont superposées : réflexion sur la place de la formation des bibliothécaires par rapport à l'Université. L'intégration des structures – CRF – dans l'Université a été clairement recherchée par l'autorité de tutelle.

En même temps, se posait le problème des fondements du métier (des métiers de bibliothécaire), par rapport à l'évolution, à la multiplication des publics et des types de demandes, par rapport à l'introduction de nouveaux supports, des nouvelles technologies.

D'où la tentative d'établir des référentiels de métiers : *Nomenclature des mé-*

tiers du CNFPT, référentiel de formation en cours d'élaboration à la sous-direction des Bibliothèques (DISTB). Ou celle de l'ADBS de proposer une « certification » des documentalistes.

En Provence, l'enquête réalisée par le groupe ABF auprès des bibliothécaires de section jeunesse montre que ces agents réclament des formations complémentaires nombreuses, variées auxquelles seuls des organismes de formation continue peuvent répondre correctement.

Le débat très nourri a tourné autour de questions fondamentales.

– Les différents types de bibliothécaires : y a-t-il un substrat commun à la profession ?

– Les qualifications professionnelles s'appuient-elles sur des apprentissages organisés en cours de formation et/ou sur une identité de travail, des situations professionnelles ?

– A côté/en plus des compétences individuelles, n'y a-t-il pas à prendre en compte la compétence collective, celle due à une chaîne de compétences forgée dans une équipe ?

Il faut bien dire que le débat eut quelque difficulté à rester sur le terrain des contenus, visiblement accablés qu'étaient les participants devant le maquis de formations existantes complexes, devant

aussi l'inexistence à ce jour de formations initiales à tous les niveaux, d'une véritable formation continue technico-professionnelle pour les reçus aux concours territoriaux.

Des informations ont été apportées :

– sur la formation, bientôt commencée, de « bibliothécaires territoriaux » à l'ENACT d'Angers, mais aussi sur la difficulté pour le CNFPT de contractualiser avec l'IFB ;
– sur l'élaboration du référentiel des métiers des bibliothèques qui débute (chargée de mission : Anne Kupiec).

Mais le débat n'a pas permis de dégager le socle de contenus minimaux qui pourraient (peut-être ?) fonder un métier. Il y a clairement l'idée de la nécessaire ouverture des bibliothèques/des bibliothécaires à d'autres types de métiers (*cf.* le bibliothécaire « chef d'orchestre »), le souci de ne pas figer une pratique professionnelle dès la formation initiale (d'où les DUT « carrières livre et documentation », « métiers du livre »...) le souci de la mobilité dans l'établissement (d'une section à l'autre) ou d'un établissement à l'autre.

Y a-t-il une conclusion possible ? Personne ne nie la nécessité absolue de formation pour les bibliothécaires, mais le contenu est encore à élaborer.